



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Martinique : fruits et légumes

Question écrite n° 39391

Texte de la question

M. Pierre Petit attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la nécessité de prendre des mesures visant à protéger la production martiniquaise de melons. En effet, les producteurs de melons de la Martinique rencontrent de sérieuses difficultés pour commercialiser leur production en raison d'une concurrence déloyale de plus en plus vive des producteurs des États voisins de la Caraïbe, qui peuvent bénéficier des coûts de production beaucoup moins élevés. Les efforts de diversification menés depuis quelques années par les agriculteurs de la Martinique risquent ainsi d'être réduits à néant. Il lui demande de lui indiquer quelles initiatives il compte prendre pour protéger les producteurs de melons de la Martinique.

Données clés

Auteur : [M. Petit Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39391

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 1996, page 2796